THANN, le 22 septembre 2025

Direction des Services
C. EHRET– Tél. : 03-89-38-53-02

Madame la Conseillère Municipale,
Monsieur le Conseiller Municipal,

En application de l'article L. 2541-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai le plaisir de vous inviter à une séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Lundi 29 septembre 2025
à 18 heures 30

à l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal

Une liste d'émargement sera placée à l'entrée qu'il vous est demandé de signer à votre arrivée.

Je vous prie de trouver ci-joint l'ordre du jour, la note de synthèse relative à ces points comprenant les projets de délibérations et divers documents en annexe.

Un pouvoir à remplir en cas d'absence pour vous faire représenter est également joint à la présente.

Je vous prie de croire, Madame la Conseillère Municipale, Monsieur le Conseiller Municipal, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

et très cordiaux

Le Maire
Gilbert STOECKEL

VILLE DE THANN (Haut-Rhin) MAIRIE

PJ.

Hôtel de Ville - 1 place Joffre - BP n°50089 - 68802 Thann Cedex - Téléphone : 03 89 38 53 00 - Télécopie : 03 89 37 96 32
Courriel : contact@ville-thann.fr - Site internet : www.ville-thann.fr

Ville de Thann